

Compte rendu

Assemblée Générale section Judo

26/06/2018

Présents : 18 membres de la section judo

Ordre du jour :

- Rapport moral du président
- Rapport financier de la trésorière et approbation des comptes de la section
- Bilan sportif du directeur technique
- Montant de la licence et de la part reversée au comité départemental de judo
- Présentation et approbation des nouveaux membres du bureau
- Projets pour la saison 2018-2019
- Questions diverses

Ouverture de l'assemblée générale à 19h35

Rapport moral du président

Le Président est revenu sur les principaux points ayant marqué la saison sportive 2017-2018 et l'organisation administrative et technique de la section.

Cette saison se sont inscrits 191 licenciés soit 29 de moins que l'an passé et 13 de moins qu'il y a deux ans.

Cela correspond à une tendance similaire pour les grands clubs départementaux au profit des petits clubs. Le nombre de licencié à l'échelle départementale est stable (presque 6300 licenciés soit + 30 licenciés par rapport à l'an passé).

Il est prévu un « plan de communication » pour la rentrée afin de tenter d'enrayer le phénomène.

Evènements de l'année:

- Participation à Sports'Ouvertes - résultat mitigé car même si cela participe à l'image du club cela n'engendre pas de licences. Prochaine manifestation au lac de la Bergeonnerie (difficultés de la présentation en extérieur signalée). Pas de participation à la manifestation du 17 juin du fait des championnats du club la veille.
- Participé aux 10 km de Tours en septembre - réitération cette année avec une inscription groupée via notre sponsor ValexCo.
- Entraînement départemental – c'était le 1^{er} de la saison en novembre. Une réunion du comité au même moment a limité les participations (budget 332,08 €).



- Edition et vente du traditionnel calendrier, tiré à 1100 exemplaires et tous ont pratiquement été vendus. Cette vente de calendriers a permis à une trentaine de jeunes judokas du club de participer à un stage sportif au Blanc. *Bilan financier excédentaire pour 1 743,70 € sur les deux opérations (sponsors du calendrier pour près de 45 % des recettes)*. Noël - opération de vente de chocolats avec Monbana = bénéfice 120€.
- Vœux du club en janvier pour un budget de 679,14 € avec une bonne participation.
- Goûters de fin de période organisés à l'issu des cours du samedi avant les vacances. Cette activité possible grâce à l'investissement du bureau et des parents qui ont confectionné des gâteaux, qu'il faut remercier. Il y a eu également deux ou trois opérations « crêpes » le samedi grâce à Malika et Pascale permettant une recette supplémentaire.
- Pâques, vente de brioches avec initiative = bénéfice de 79,41 €
- Course d'orientation au parc de la Cousinerie avec les adultes du club qu'ils soient judoka, ou qu'ils fassent du jujitsu ou du taïso. Il y avait une trentaine de participants et tout le monde était je crois content de cette matinée. Nous réitérerons cela la saison prochaine avec pour objectif de le faire deux fois, en début et en fin de saison.
- Championnat du club, où en dehors de quelques blessés tout s'est bien passé avec un budget excédentaire de 248,33 €. Bon bilan avec une importante participation des membres du club, et une très grande mobilisation des bénévoles pour l'installation et le rangement. Le chargement et le déchargement du tatami se sont bien passés car il y avait vraiment beaucoup de monde. Je pense que c'est l'une des fois où on a eu le plus de participant pour le tatami. Moins de parents en spectateur néanmoins.

Rapport de la trésorière

Données au 27 Juin 2018

La Trésorerie de la section est en légère progression avec un excédent de recettes de 2524,82 €, permettant de maintenir une trésorerie positive pour environ 12 000 €.

Réduction de la charge des dépenses de frais alimentaires et de déplacement car il y a eu beaucoup de manifestations locales et moins de coûts pour les déplacements de compétition.

La participation de la section karaté doit augmenter la prochaine saison proportionnellement au judo pour les frais généraux de l'ESB (23 000 € de participation pour la section judo cette année).

A noter le nombre important de réinscription déjà enregistrées (supérieur à l'année dernière à la même époque).

Détails trésorerie de la section judo		Initial	Au 27 Juin
	Caisse	501,98	118,14
	Banque	2391,91	6823,68
	Livret	8000,00	5040,85
		10893,89	11982,67



Détails budget de la section judo					
Dépenses	Licences	7030,00	Recettes	Licences	7030,00
	Abonnement FFJDA	0,00		Inscription - Abonnement	0,00
	Cotisations CDJ 37	988,00		Inscription - Cotisation ESB	22950,20
	Passeports FFJDA	200,00		inscription - Cotisation CDJ	570,00
				Inscription - passeport	208,00
	Kimonos/ceintures	1056,00		Ventes Ecussons	87,00
				Ventes Kimonos/ceintures	1729,00
	Fournitures de bureau	218,92			
	Fournitures alimentaires	1065,51			
	Fourniture matériel	60,00			
	Location materiel	63,68			
	Affranchissement	131,86			
	Frais de déplacement	2399,44		Remb frais déplacement par FFJ	0,00
	Impression Calendriers	2812,80		Publicité	3610,00
	stage hébergement	2706,38		Ventes calendriers	2967,88
	stage transport	785,00		Stage - participation stagiaires	1560,00
	achats sweat/t-shirt	308,04		ventes sweat/t-shirt	468,00
	achats chocolat/brioche	727,83		ventes chocolat/brioche	954,60
	achats crêpes	0,00		ventes crêpes	123,00
	achats gobelets/stylo	170,80		ventes gobelets/stylo	11,00
				Subvention Conseil General	1300,00
				Subvention CNDS	0,00
	frais divers - engagement compétition	235,00		buvettes/tombolas ...	1383,53
	frais divers - achat coupes/médailles	269,44			
	frais divers - achat fleurs	40,00			
	frais divers - achat bons d'achat / cadeaux	369,59			
	frais divers - frais gestion ancv	4,75			
	frais divers - participation repas fin saison bureau	0,00			
	Frais Fonctionnement ESB	23000,00			
	Frais bancaires	25,20		divers - produits financiers	200,85
	Licences 2018/2019	2166,00		Licences 2018/2019	2166,00
		46834,24			47319,06
	Licences constatées sur période précédente	2040,00		Inscription constatées sur période précédente	
		44794,24			47319,06

Excédent recettes : 2 524,82 €

Le rapport de la trésorière est approuvé à l'unanimité des membres présents.



Bilan sportif du directeur technique

Le Directeur Technique rappelle les éléments présentés au rapport du président sur les nouveaux licenciés. Il fait remarquer la répartition dans ces catégories des licences perdues qui se centrent sur les adultes (ceintures noires).

Les résultats de la saison sont bons sans être extraordinaires par rapport à l'année dernière (voir annexe). Il faut noter que par la création d'un club d'élite départemental en cours, les clubs ont demandé à ce que soit associé au moment des résultats les clubs d'origine des compétiteurs.

A noter un changement dans les attributions des écussons « petits tigres » chez les poussins avec de bons résultats (5 or, 6 argent et 4 bronze). Participation à 3 interclubs avec de bons résultats (2^{ème} à Chanceaux sur Choisille, 3^{ème} à Ballan Miré et 1^{er} à Fondettes)

Bons résultats chez les filles benjamines (4 podiums dont une 1^{ère} place en criterium départemental), plus que chez les garçons). 8 podiums pour les minimes avec deux sélections pour l'équipe féminine départementale en coupe de France. 5 podiums en cadet(te)s avec une participation aux championnats de France, 4 podiums en Junior avec une sélection en championnat de France, 5 podiums en sénior avec une participation en championnat de France 1^{ère} division et aux championnats de France 2^{ème} division par équipe. Participation à des tournois internationaux et aux masters de Tours en Vétérans. Enfin réussite de 2 katas (1^{er} et 2^{ème} dan).

Bonne participation aux championnats (seuls 2 jeunes sélectionnés absents) et très bon respect des délais dans l'organisation.

Montant de la cotisation et de la part reversée au comité départemental de judo

La section judo de l'ESB participe comme tous les clubs du département au financement du comité départemental de judo. Cette participation était composée d'une part forfaitaire fixe identique pour chaque club (600 € pour la section l'année dernière soit environ 1,49 € par licencié) et d'un coût proportionnel aux licenciés (soit pour la section 3 € par licencié). Au total pour la section c'était donc 4,49 € par licencié qui était reversé au comité.

Du fait d'un gros déficit budgétaire (14 000 €) sur un budget d'environ 150 000 € annuel, il a été demandé à tous les clubs du département de participer au refinancement du comité. Pour enrayer son déficit le comité a demandé une participation de 10€ par licencié en supprimant la part fixe.



Ce dispositif n'a pas été accepté lors de l'assemblée générale du comité ayant eu lieu le 1^{er} juin dernier. Les participants ont estimé qu'il n'y avait pas assez de recherche de financement propres par le comité. Pour autant son fonctionnement est nécessaire pour assurer les compétitions dans le département.

La décision finalement a été acceptée d'une participation de 8 € par licencié. Cela signifie que la participation supplémentaire pour la section sera d'3€50 de plus par licencié.

Sachant que la fédération a parallèlement augmenté le coût de la licence d'1 €, le bureau a décidé de ne proposer à l'assemblée générale qu'un maximum de 1 € d'augmentation de la part du comité et d'absorber la différence de coût sur les fonds propres de la section plutôt que sur les licenciés soit près de 500 € annuels prévisionnels. Cette décision est soumise au vote de l'assemblée.

L'augmentation de 1€ de la cotisation demandée aux adhérents et reversée au comité, et la prise en charge directe par le club du surplus est approuvée à l'unanimité des présents.

Présentation et validation des nouveaux membres du bureau

Durant la saison le bureau a pu apprécier la participation active de Marie-Aude Chabanet sur de nombreuses actions. Lors de la réunion de bureau du mois d'avril il a été décidé de présenter sa candidature en tant que nouveau membre du bureau pour présentation à l'assemblée générale pour validation.

L'assemblée approuve à l'unanimité des présents la cooptation de Marie-Aude Chabanet au sein du bureau de la section judo de l'E.S.Beffroi.

Projets pour la saison 2018-2019

Le président évoque différent projet pour la saison 2018-2019 :

- ⇒ Organisation d'un interclub
- ⇒ Organisation d'un évènement avec toutes les sections de l'association
- ⇒ Poursuite des évènements habituels avec une réflexion pour faire éventuellement évoluer les modalités d'organisation du championnat
- ⇒ Présentation de l'opération de communication de la rentrée (flyers)
- ⇒ Achat de matériel pour le cours de Taïso
- ⇒ Sur les deux années à venir : travailler à la pérennité du club
- ⇒ Dates à retenir :
 - o 1^{er} septembre : journée de rentrée
 - o Semaine du 3 septembre : inscriptions
 - o 9 septembre : sport'ouvertes
 - o 14 septembre Assemblée Générale ESB
 - o 23 septembre : 10km de Tours



Questions diverses

1. Une question est posée sur la réfection des peintures du hall d'entrée et des vestiaires. Eloïse Breil indique que la Ville souhaite que l'on fasse un devis afin qu'ils puissent ensuite acheter le nécessaire.
2. Brigitte et Michel Pinier souhaitent attirer l'attention des participants sur la nécessité de rechercher des sponsors. Ils souhaitent que plus de personnes s'attèlent à cette tâche l'an prochain.
3. Brigitte Pinier demande si le bilan de la tombola-calendrier a été intégré au bilan global des calendriers. Clarisse Guillier lui répond que oui.
Une question est posée sur les performances des réseaux sociaux du club. Sophie Ferrer répond que la visibilité de la page s'améliore d'année en année. Les opérations ponctuelles « un jour un sponsor » ou les leçons du mois sont un atout à développer même si les abonnés de la page se développent à l'étranger autant qu'en local. Le site est revu pour être remis en ligne dans une version plus opérationnelle à la rentrée. Il est demandé de faire plus de relai des retours de compétition pour pouvoir en faire de la publicité. Le relai vers les média « ESB » pourrait être proposé pour les autres sections pour faire une communication commune en relai de chaque site/réseau propre à chaque section.
4. Point d'information de la présidente de l'ESB sur l'assemblée générale du karaté s'étend tenue le 20 juin 2018.
5. Une question est posée pour savoir si la municipalité aurait la possibilité de réaliser un nettoyage poussé du sol de la salle et du tatami. Une demande doit être faite en ce sens (NB a posteriori : les services municipaux interviendront après le nettoyage estival à partir du 9 juillet).

L'ordre du jour étant épuisé et l'ensemble des questions posée, la séance est levée à 20h40.

